Image not found or type unknown

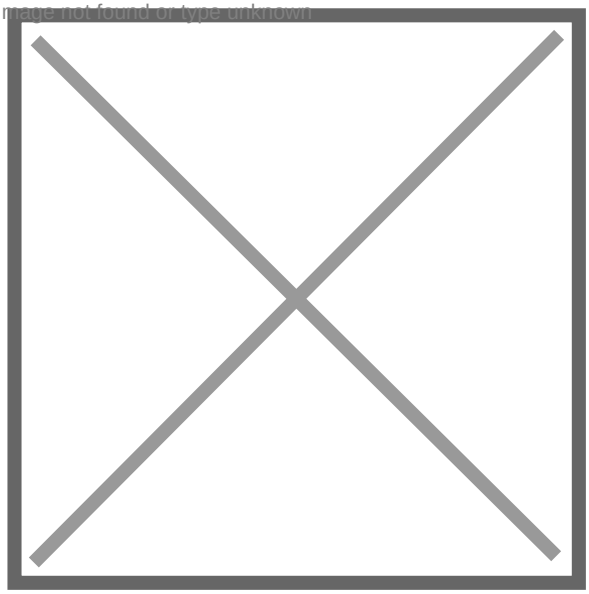

Reprendre en-têtes d'articles via flux rss - légal ?

Par **baloo77**, le **14/06/2011** à **06:30**

Bonjour,

je souhaiterais prochainement créer un site internet, mais malheureusement je ne m'y connais pas réellement en droit... C'est pourquoi je viens vous demander votre aide.

Voilà mon problème : je souhaiterais créer un site, qui présente sur une page, les titres d'articles publiés sur différents sites, et une redirection vers ces pages, ainsi que dans l'idéal quelques lignes du début de l'article.

Un peu comme ce site par exemple : http://rezo.net/

En somme, je prendrais les derniers articles publiés, automatiquement grâce au flux RSS et disposerai leurs en-têtes sur le mien, avec une redirection vers le site en question.

Voici donc ma question : Est-ce légal (droit de citation, etc.) ou dois-je automatiquement demander l'accord de l'auteur (l'accord des sites concernés en l'occurrence) sous peine de poursuites ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés